

Au 30 juin 2020

Valeur liquidative
de la part A

16,00 €

Montant total
distribué

760,00 €

Évolution des performances

distributions incluses

Depuis
6 mois

-0,9 %

Depuis
1 an

-1,3 %

Depuis
l'origine

+55,2 %

Caractéristiques générales du FCPI

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	Décembre 2010
Date de mise en liquidation	31 décembre 2016
Clôture comptable	31 décembre
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Société Générale
Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Code Isin part A	FR0010927574

Actif net du fonds

447 780,46 €

REVUE DE GESTION

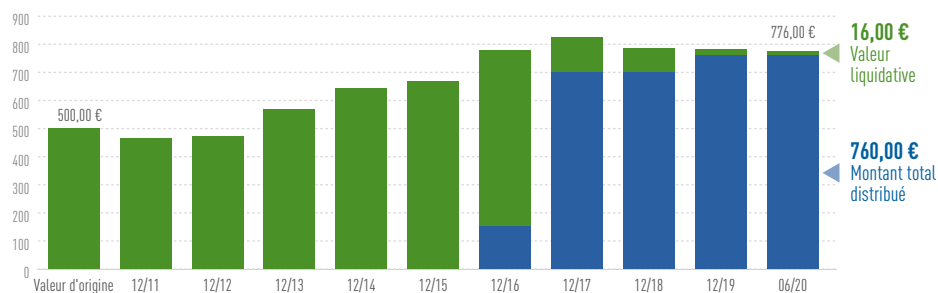
Au 30 juin 2020, le FCPI Allianz Eco Innovation 2 a cédé l'intégralité de ses participations dans des sociétés innovantes. Seuls des compléments de prix, issus des cessions des titres **lfeelgoods** et **Sensee** devraient encore être perçus, au plus tard au 1er semestre 2021.

Les **placements diversifiés**, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à **0,4 million d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes) et sont composés principalement d'OPCVM monétaires et obligataires.

Au 30 juin 2020, le FCPI Allianz Eco Innovation 2 a procédé à **4 distributions** partielles d'actifs d'un montant total de **760 euros brut** par part, soit 1,5 fois votre investissement initial.

Rappel : Suite à l'agrément délivré par l'AMF le 13 décembre 2016, le FCPI est entré en période dite de "liquidation" depuis le 31 décembre 2016 en vue de liquider les derniers actifs dans les meilleures conditions possibles.

Évolution de la part A du FCPI Allianz Eco Innovation 2 (en euros)



Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du Fonds au 30 juin 2020 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

INVESTISSEMENTS EN SOCIÉTÉS INNOVANTES

Faits marquants sur le semestre

Cessions

- Au cours du semestre, le FCPI Allianz Eco Innovation 2 a cédé ses titres des sociétés **Ifeelgoods** et **Sensee** pour un montant total de 0,1 million d'euros dans le cadre d'une opération de cession sur le marché secondaire (cf. encadré ci-dessous).

CESSION DE PARTICIPATIONS

Idinvest Partners a lancé début 2019 un process de cession sur le marché secondaire d'un portefeuille de titres de sociétés non cotées détenues par plusieurs fonds en fin de vie. Parmi celles-ci, les deux dernières sociétés du FCPI Allianz Eco Innovation 2 : Ifeelgoods et Sensee.

Afin d'organiser une transaction compétitive et tenter d'obtenir le meilleur prix, une première phase de préparation de 6 mois a été nécessaire : réalisation de valorisations indépendantes du portefeuille, appels d'offres pour choisir les meilleurs conseils au meilleur prix (Lazard comme banquier, Clifford Chance comme avocat), préparation de la documentation marketing, revue juridique et rédaction d'une note de déontologie.

Une seconde phase a ensuite été organisée au cours de laquelle les équipes d'Idinvest Partners ont présenté le portefeuille à plus de 50 investisseurs potentiels, présélectionnés car spécialisés dans l'achat de ce type d'actifs. À la suite de ces rencontres, plusieurs offres fermes ont été reçues.

Après avoir sélectionné la meilleure offre, une troisième et dernière phase a été nécessaire afin de permettre à l'acquéreur de réaliser ses travaux d'audit financier et juridique. Cette phase a été suivie d'une nouvelle négociation du prix et de la rédaction de la documentation juridique. La signature définitive a finalement abouti en mai 2020 et une première partie du prix de cession a été versée par l'acquéreur au même moment.

Dans le cadre de cet accord de cession, un complément de prix devrait être perçu par les fonds au cours du premier semestre 2021 et ainsi permettre une ultime distribution avant la clôture définitive du FCPI.

Retrouvez toutes nos actus sur www.idinvest.com et   

Idinvest Partners

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123